



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)  
- 29 juillet 2009**

**Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.**

**Bonne lecture !**

**Comité communication du CNC**

<http://www.lecnc.com>

[cnc@lecnc.com](mailto:cnc@lecnc.com)

\*\*\*\*\*

**Cyberpresse, 29 juillet 2009 - Deux fois plus de jeunes à l'assurance emploi**

Les emplois se font rares, et ce sont les jeunes qui écopent. Ils sont deux fois plus nombreux qu'il y a un an à se tourner vers l'assurance emploi.

Près de 780 000 Canadiens ont reçu des prestations ordinaires d'assurance emploi en mai, selon les plus récentes données de Statistique Canada. C'est une hausse de près de 10% par rapport au mois précédent, mais surtout une hausse de 66% par rapport à mai 2008 et un nouveau record.

Mais les jeunes sont davantage touchés: pendant que le nombre de prestataires de 25 ans et moins a presque doublé en un an (94,1%), les 25-54 ans ("71,3%) et les 55 ans et plus ("60,2%) ont été moins lourdement frappés.

«Quand les entreprises font des mises à pied, elles se basent souvent sur le critère de l'expérience, et les jeunes écopent en premier», explique Benoît Durocher, économiste principal au Mouvement Desjardins.

Le Canada n'a jamais eu autant de bénéficiaires de l'assurance emploi depuis que des données comparables existent, en 1997. Et le nombre de demandes n'a jamais été aussi élevé qu'en mai dernier.

«Le rapport est un sobre rappel de l'état affreux du marché canadien de l'emploi, constate Millan Mulraine, stratège économiste à TD Valeurs mobilières. En effet, même si la récession canadienne paraît près de sa fin et que le rythme des pertes d'emploi diminue, les chômeurs continuent de

trouver difficile la recherche d'emploi.»

C'est le cas de Kim, 44 ans, rencontré devant un centre local d'emploi de l'île de Montréal, qui veut revenir sur le marché de l'emploi après un accident du travail. «C'est encore plus dur de trouver quelque chose avec la crise», dit-il.

Malheureusement pour lui et pour les chercheurs d'emploi, le marché du travail n'a pas encore changé.

«Je pense que la hausse va se poursuivre, dit Benoît Durocher. Le marché du travail a encore baissé en juin, même si c'est moins prononcé (perte de 7400 emplois).»

### **Explosion dans l'Ouest**

Toutes les provinces et les territoires ont enregistré un nombre record de prestataires en mai.

Le nombre de prestataires a explosé dans l'Ouest. En Alberta, les 57 000 bénéficiaires représentent une augmentation de 236%. En Colombie-Britannique, la hausse est de 115,2%.

Mais si l'industrie du pétrole et l'immobilier ont fait mal à l'emploi albertain, c'est l'automobile qui fait pâlir l'Ontario. La plus peuplée des provinces a vu son nombre de prestataires doubler pour atteindre 274 000 personnes.

Le Québec s'en tire mieux, même si le nombre de prestataires, à plus de 206 000, a augmenté du tiers. «Le Québec ne s'en sort pas trop mal, surtout dans les régions, note Benoît Durocher. En ville, le secteur manufacturier fait mal.»

La récession paraît aussi pousser plus d'hommes vers le chômage au Canada. La hausse de bénéficiaires masculins est de 84,9% en un an, contre 49,3% chez les femmes.

À Ottawa, le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a estimé, malgré les chiffres catastrophiques de l'assurance emploi, que l'économie canadienne est «sur la bonne voie».

«On savait que les chiffres de l'assurance emploi seraient plus élevés, a dit M. Flaherty. Ils datent de mai. Les taux d'emploi accusent toujours un retard par rapport à une reprise économique, alors les gens devraient s'attendre à ce que les chiffres empirent encore pendant un bout de temps.»

«Il y a, actuellement, des signes que l'économie s'améliore, a-t-il ajouté. C'est clairement ce que j'entends de la part des gens du milieu financier avec qui je suis en contact.»

Mais le ministre des Finances a toutefois souligné que la récession n'est pas pour autant terminée. «Les signes montrent que l'économie se stabilise. Ce sont les débuts d'une reprise. Mais je n'irais pas plus loin, a-t-il dit. Il faut être prudent et continuer la mise en oeuvre de notre plan d'action économique.»

Pour l'opposition libérale, les conservateurs se réjouissent beaucoup trop tôt. «Le Canada a encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'être sorti du bois», a déploré le critique du Parti libéral en matière de finances, Ralph Goodale.

### **Où sont les bénéficiaires?**

#### **Liste des provinces classées selon la plus forte variation**

Alberta 57 010 ("236,3%)  
Colombie-Britannique 88 150 ("115,2%)  
Ontario 274 070 ("100,5%)  
Saskatchewan 13 960 ("70,9%)  
Manitoba 15 800 ("53,5%)  
Québec 206 720 ("33,8%)  
Nouvelle-Écosse 33 130 ("21%)  
Nouveau-Brunswick 35 590 ("19,3%)  
Terre-Neuve-et-Labrador 41 200 ("16,4%)  
Île-du-Prince-Édouard 8890 ("11,1%)  
Canada 778 650 ("66%)

Source: Statistique Canada. Les variations sont de mai 2008 à mai 2009.

### **Les jeunes écopent**

Hommes moins de 25 ans 61 560 ("106,1%)  
Hommes 25-54 ans 339 170 ("85,8%)  
Hommes 55 ans et plus 82 380 ("68,4%)  
Femmes moins de 25 ans 19 450 ("63,6%)  
Femmes 25-54 ans 176 100 ("48,8%)  
Femmes 55 ans et plus 39 570 ("45,6%)

Source : Statistique Canada. Les variations sont de mai 2008 à mai 2009.

Hugo Fontaine et Malorie Beauchemin

\*\*\*\*\*

### **Le Soleil, 29 juillet 2009 - Nombre record de chômeurs au pays**

Les Canadiens sont de plus en plus nombreux à rejoindre les rangs des chômeurs. Et malgré les signes de reprise, les mauvaises nouvelles sont loin d'être terminées.

En mai, le nombre de chômeurs a atteint un record avec 778 700 prestataires d'assurance emploi, selon les chiffres dévoilés mardi. La hausse de 9,2 % par rapport au mois précédent représente un sommet depuis que Statistique Canada a commencé à compiler des données comparables, en 1997. «C'est très important comme augmentation», affirme Benoît Durocher, économiste principal au Mouvement Desjardins.

Les effets du ralentissement économique se font le plus durement sentir en Alberta et en Ontario, à cause de la baisse du prix des matières premières et de la restructuration dans le secteur de l'automobile. Le nombre de chômeurs y a augmenté de plus de 16 % en un mois. Pendant ce temps, au Québec, la hausse était de 2,6 %.

Dans les provinces maritimes, l'augmentation est moins importante. Mais il ne faut pas nécessairement conclure que l'est du pays s'en tire mieux, explique Dominique Pérusse, de Statistique Canada. «Le taux de chômage était déjà plus élevé dans les Maritimes, il est normal que la hausse soit moins importante», dit-elle.

En un an, le nombre d'hommes au chômage a par ailleurs considérablement augmenté : dans leurs rangs, la hausse est de 85 % comparativement à 49 % chez les femmes. Une donnée qui s'explique par le fait que les hommes sont plus nombreux à travailler dans le secteur manufacturier, beaucoup plus touché par la crise que l'industrie des services, où les femmes sont très présentes.

Sans surprise, les jeunes sont aussi proportionnellement plus nombreux à encaisser un chèque d'assurance emploi. En un an, la hausse du nombre de prestataires de moins de 25 ans est de 94 %, comparativement à 71 % chez les 25 à 54 ans. Un phénomène qui peut s'expliquer par les emplois précaires souvent occupés par les jeunes.

Au Québec, la hausse se fait surtout sentir dans les grands centres, mais aussi dans des régions comme Lachute, Salaberry-de-Valleyfield, Saint-Jean-sur-Richelieu et la Beauce, où le nombre de chômeurs a grimpé de plus de 60 % en un an. «En Beauce, le secteur manufacturier occupe une place importante et la baisse de la demande au sud de la frontière a entraîné des pertes d'emplois», rappelle Benoît Durocher.

### **Reprise en 2010**

L'économiste souligne par ailleurs qu'il faudra être patient avant de connaître un regain du marché de l'emploi. La Banque du Canada a beau avoir annoncé la fin de la récession dès le présent trimestre, il faudra attendre plusieurs mois avant que la reprise ne se traduise en emplois.

«Il y a toujours un décalage entre une reprise économique et la reprise du marché de l'emploi. Même si la demande augmente, les entreprises vont vouloir écouler leur stock avant d'embaucher», explique M. Durocher.

Le Mouvement Desjardins - qui qualifie les prévisions de la Banque du Canada de «résolument optimistes» - prévoit d'ailleurs qu'il faudra attendre jusqu'en 2010 avant que le vent ne tourne. D'ici là, le marché du travail continuera de se détériorer et le taux de chômage pourrait passer de 8,6 % à environ 10 % le printemps prochain, prévoit M. Durocher. D'ici là, le nombre de chômeurs ne fera que grimper.

Daphnée Dion-Viens

\*\*\*\*\*

## **La Presse Canadienne, 28 juillet 2009 - Flaherty n'est pas aussi optimiste que la Banque du Canada sur l'économie**

Le ministre fédéral des Finances Jim Flaherty estime que la récession est loin d'être terminée en dépit de signes encourageants pour l'économie.

A l'entrée d'une réunion de son parti, le ministre a reconnu que les choses semblaient s'être stabilisées et qu'on pouvait peut-être parler d'un "début de reprise". Il a toutefois précisé qu'il valait mieux éviter le triomphalisme.

A son avis, il y aura fort à faire pour éviter que l'économie canadienne trébuche à nouveau au cours des prochains mois. Selon lui, le plan de relance dévoilé en janvier dernier demeure pertinent.

Le ministre a notamment prévenu que le nombre de chômeurs continuerait vraisemblablement à grimper.

D'après Statistique Canada, quelque 778 700 personnes recevaient des prestations d'assurance-emploi en mai, en hausse de 9,2 pour cent par rapport au mois précédent.

Le nombre de personnes en recherche d'emploi est sans doute plus important, puisque tous les travailleurs licenciés n'ont pas droit à un chèque du gouvernement.

L'assurance-emploi fait d'ailleurs l'objet de discussions en coulisses entre les conservateurs et le Parti libéral, qui forme l'opposition officielle.

Cette formation menace de renverser le gouvernement Harper dès l'automne si le régime de prestations n'est pas bonifié.

Les libéraux reprochent aux conservateurs d'être "déconnectés" des Canadiens ordinaires.

\*\*\*\*\*

## **Parti libéral du Canada, 28 juillet 2009 - Le nombre de personnes qui dépendent du chômage pour nourrir leur famille atteint des records à mesure que la crise s'aggrave**

Pendant que les conservateurs de Stephen Harper font la fête à la résidence d'été du Premier ministre près d'Ottawa, près de 800 000 familles dépendent de l'assurance-emploi pour mettre du pain sur la table. C'est ce qu'a dit aujourd'hui le leader parlementaire libéral à la Chambre, Ralph Goodale.

« Le gouvernement est déconnecté de la réalité et des inquiétudes des Canadiens ordinaires face au chômage qui continue de grimper, a dit M. Goodale. Stephen Harper n'a rien à célébrer étant

donné le nombre record de Canadiens qui ont besoin de l'assurance-emploi pour joindre les deux bouts. »

Statistique Canada a indiqué aujourd'hui qu'en mai 2009, 778 700 personnes ont reçu des prestations d'assurance-emploi, une augmentation de 65 600, soit 9,2 %, par rapport au mois précédent. Cette hausse est la plus importante depuis que le Canada a commencé à compiler ces données en 1997.

« La triste réalité, c'est que ces chiffres ne montrent qu'une infime partie des difficultés que doivent surmonter de nombreux Canadiens, a affirmé M. Goodale. Pour chaque personne qui reçoit l'assurance-emploi, il y en a une autre qui perd son emploi et qui n'y a pas droit. »

L'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario sont parmi les provinces les plus durement touchées, enregistrant une hausse du chômage de 236 %, 115 % et 100 % respectivement depuis mai 2008.

« Nous ne pouvons pas faire confiance à ce gouvernement, ni à ses prévisions économiques, a conclu M. Goodale. Nous ne croyons pas une seconde qu'il place en premier les intérêts des Canadiens touchés par cette récession. »

\*\*\*\*\*

### **Les Affaires, 28 juillet 2009 - Chômage : sommet du nombre de prestataires**

Le nombre de personnes ayant reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi au Canada a atteint, au mois de mai, un sommet sans précédent depuis 1997, soit la première année pour laquelle il existe des données comparables.

Selon les chiffres publiés par Statistique Canada, 778 700 personnes ont bénéficié de telles prestations en mai, soit 9,2 pour cent, ou 65 600, de plus qu'en avril. En avril, la progression avait été de 3,7 pour cent.

Les taux de croissance les plus élevés, soit 16,8 pour cent et 16,0 pour cent, ont été observés, respectivement, en Alberta et en Ontario.

Depuis le début du mouvement de repli du marché du travail en octobre 2008, le nombre de prestataires a augmenté chaque mois en Alberta, portant la hausse totale à 38 800 personnes. Au cours de cette période, le taux de chômage dans la province est passé de 3,7 % à 6,6 %, mais est resté sous la moyenne nationale de 8,4 % en mai.

En Ontario, le nombre de prestataires ordinaires a augmenté de 16,0 % entre avril et mai pour atteindre 274 100, ce qui porte la hausse totale depuis octobre 2008 à 119 500 personnes.

Au Québec, la hausse a été de 2,6 pour cent, alors qu'au Nouveau-Brunswick, elle s'est située à

2,1 pour cent.

De mai 2008 à mai dernier, pour l'ensemble du pays, l'augmentation du nombre de prestataires ordinaires d'assurance-emploi a crû de 66,0 pour cent.

### **Les jeunes plus touchés**

En mai, les hausses en pourcentage d'une année à l'autre les plus marquées du nombre de prestataires ordinaires de l'assurance-emploi ont été observées chez les jeunes de moins de 25 ans (+94,0 %), puis chez les adultes de 25 à 54 ans (+71,3 %), et enfin chez les personnes âgées de 55 ans et plus (+60,2).

Entre mai 2008 et mai 2009, le taux de croissance du nombre de personnes touchant des prestations ordinaires a été nettement plus élevé chez les hommes (+84,9 %) que chez les femmes (+49,3 %).

Alexandre Paillé

\*\*\*\*\*

### **Statistique Canada - Assurance-emploi pour mai 2009**

En mai, 778 700 personnes ont reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi, en hausse de 65 600, ou de 9,2 %, par rapport au mois précédent. Les taux de croissance les plus élevés ont été observés en Alberta et en Ontario. Cette progression suit une hausse de 3,7 % en avril.

Le nombre de prestataires ordinaires a atteint, en mai, un sommet sans précédent depuis 1997, soit la première année pour laquelle il existe des données comparables.

Après deux mois de faibles baisses, le nombre de demandes initiales et renouvelées a augmenté de 5,2 % en mai pour s'établir à 332 800, soit le plus grand nombre de demandes enregistré depuis 1997.

### **Les taux de croissance les plus élevés sont observés dans l'Ouest et en Ontario**

Depuis le sommet de l'emploi atteint en octobre 2008, le nombre de personnes touchant des prestations ordinaires d'assurance-emploi a augmenté de 278 300, ou de 55,6 %, l'ensemble des provinces et des territoires ayant affiché des hausses à ce chapitre.

### **Note aux lecteurs**

Chaque mois, Statistique Canada présente maintenant une analyse plus poussée de la situation actuelle sur le marché du travail, à l'aide des statistiques sur l'assurance-emploi et d'autres sources. Plus tôt en juillet 2009, l'Enquête sur la population active (EPA) a fourni un portrait des conditions générales sur le marché du travail, y compris le taux de chômage, l'emploi total et les caractéristiques des personnes qui sont touchées par les changements sur le marché du travail. Dans le présent communiqué, Statistique Canada présente des renseignements infraprovinciaux

supplémentaires fondés sur les statistiques sur l'assurance-emploi. Des détails selon l'industrie seront fournis plus tard, grâce aux données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail.

Les statistiques sur l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Ces statistiques peuvent, de temps à autre, subir l'effet des changements apportés à la *Loi sur l'assurance-emploi* ou aux procédures administratives. Le nombre de prestataires ordinaires et le nombre de demandes reçues pour avril et mai 2009 sont provisoires.

Le nombre de prestataires représente toutes les personnes qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi du 10 au 16 mai. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'EPA pour mai.

Les données de l'assurance-emploi selon la région infraprovinciale, le sexe et l'âge ne sont pas désaisonnalisées. En conséquence, les comparaisons ne doivent être effectuées que d'une année à l'autre. Ces comparaisons peuvent être influencées par des hausses ou des baisses inhabituelles aux extrémités de la période.

Les statistiques sur l'assurance-emploi indiquent le nombre de personnes qui touchent des prestations. Il ne faut donc pas les confondre avec les données provenant de l'EPA, qui fournit des renseignements sur le nombre total de chômeurs.

Il y a toujours une certaine proportion de chômeurs qui ne sont pas admissibles à des prestations. Certains chômeurs n'ont pas cotisé au régime parce qu'ils n'ont pas travaillé au cours des 12 derniers mois ou parce que leur emploi n'était pas assuré. D'autres chômeurs ont cotisé au régime, mais ne satisfont pas aux critères d'admissibilité, comme les travailleurs qui ont quitté leur emploi volontairement ou ceux qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour bénéficier des prestations.

Les données sur l'emploi utilisées pour la présente analyse sont tirées de l'EPA.

Les hausses en pourcentage les plus marquées du nombre de prestataires ordinaires au cours de cette période de sept mois ont été constatées d'abord en Alberta, puis en Colombie-Britannique, en Ontario, en Saskatchewan et au Manitoba. En mai, toutes ces provinces ont enregistré leur plus grand nombre de prestataires depuis 1997, soit la première année pour laquelle il existe des données comparables.

En Alberta, le nombre de prestataires ordinaires a progressé de 16,8 % pour se fixer à 57 000 en mai. Depuis le début du mouvement de repli du marché du travail en octobre 2008, le nombre de prestataires a augmenté chaque mois, portant la hausse totale à 38 800 personnes. Au cours de cette période, le taux de chômage dans la province est passé de 3,7 % à 6,6 %, mais est resté sous la moyenne nationale de 8,4 % en mai.

En Ontario, le nombre de prestataires ordinaires a augmenté de 16,0 % entre avril et mai pour atteindre 274 100, ce qui porte la hausse totale depuis octobre 2008 à 119 500 personnes.

Après avoir peu bougé en avril, le nombre de prestataires en Colombie-Britannique a crû de 6,2 % en mai pour s'élever à 88 200. La hausse totale depuis octobre 2008 s'est établie à 42 600 prestataires.

En Saskatchewan, le nombre de prestataires ordinaires a progressé de 5,8 % en mai, un taux de croissance inférieur à celui observé au cours des quatre mois précédents. Entre octobre et mai, l'effectif des prestataires a crû de 64,2 % pour se chiffrer à 14 000 personnes. La Saskatchewan continue de jouir d'un taux de chômage parmi les plus bas au pays.

Depuis octobre dernier, les provinces de l'Atlantique, le Québec et le Manitoba ont affiché des hausses du nombre de prestataires ordinaires inférieures à la moyenne nationale de 55,6 %.

### **Aperçu infraprovincial et démographique : le nombre de prestataires fait plus que doubler dans de nombreux grands centres de l'Ouest et de l'Ontario**

Les données de l'assurance-emploi selon la région infraprovinciale, le sexe et l'âge ne sont pas désaisonnalisées, de sorte que les comparaisons ne doivent être effectuées que d'une année à l'autre.

Toutes les régions métropolitaines de recensement ont connu une hausse du nombre de prestataires ordinaires entre mai 2008 et mai 2009.

Le nombre de prestataires ordinaires a plus que triplé dans presque tous les grands centres de l'Alberta entre mai 2008 et mai 2009. Au cours de cette période, le nombre de prestataires est passé de 4 100 à 18 200 à Calgary, et de 4 300 à 16 000 à Edmonton.

En Alberta, l'emploi a fléchi dans un certain nombre d'industries depuis le début du mouvement de repli du marché du travail, et les plus fortes baisses ont été observées dans la fabrication; la construction; les commerces de détail et de gros; les services professionnels, scientifiques et techniques; et les ressources naturelles.

Le nombre de prestataires a progressé dans tous les grands centres de la Colombie-Britannique. Il a plus que triplé à Cranbrook et à Kelowna, et plus que doublé dans plusieurs autres grands centres. À Victoria, 3 800 personnes touchaient des prestations ordinaires d'assurance-emploi en mai, en hausse de 2 500 par rapport à 12 mois plus tôt, tandis qu'à Vancouver, le nombre de prestataires s'est accru de 21 300 pour atteindre 34 500.

L'emploi en Colombie-Britannique au cours de cette période a surtout reculé dans la construction, dans la fabrication, et dans le secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location.

À Saskatoon en Saskatchewan, le nombre de prestataires ordinaires a plus que doublé pour atteindre 1 900. D'importantes hausses en pourcentage du nombre de prestataires ont également été observées à Swift Current et à Moose Jaw au cours de la même période. À

Regina, 1 200 personnes touchaient des prestations ordinaires en mai 2009, en hausse de 600 par rapport à 12 mois plus tôt.

Le nombre de prestataires ordinaires a été multiplié par deux ou plus dans 20 des 41 grands centres de l'Ontario entre mai 2008 et mai 2009. Au cours de cette période, la province a accusé des pertes d'emplois considérables, près des deux tiers du repli s'étant manifesté dans le secteur de la fabrication.

Dans le sud-ouest de l'Ontario, le nombre de prestataires a plus que triplé à Leamington, à Windsor et à Guelph. Enfin, à Toronto, le nombre de prestataires est passé de 46 200 à 96 100.

### **Plus de jeunes reçoivent des prestations d'assurance-emploi**

En mai, les hausses en pourcentage d'une année à l'autre les plus marquées du nombre de prestataires ordinaires de l'assurance-emploi ont été observées chez les jeunes de moins de 25 ans (+94,0 %), puis chez les adultes de 25 à 54 ans (+71,3 %), et enfin chez les personnes âgées de 55 ans et plus (+60,2 %). Depuis le début du repli de l'emploi l'automne dernier, ce sont les jeunes qui, en pourcentage, ont subi les pertes d'emplois les plus importantes.

Entre mai 2008 et mai 2009, le taux de croissance du nombre de personnes touchant des prestations ordinaires a été nettement plus élevé chez les hommes (+84,9 %) que chez les femmes (+49,3 %). La détérioration du marché du travail s'est fait sentir tant chez les hommes que chez les femmes. Cependant, le repli de l'emploi depuis octobre dernier a touché plus durement les premiers que les secondes.

### **Le nombre de demandes atteint un nouveau sommet**

Pour toucher des prestations d'assurance-emploi, une personne doit d'abord présenter une demande. Les statistiques sur les demandes portent sur l'ensemble du mois et fournissent une indication du nombre de personnes qui pourraient grossir les rangs des prestataires.

Après deux mois de faibles baisses, le nombre de personnes ayant présenté une demande initiale ou renouvelée a augmenté de 5,2 % en mai pour s'établir à 332 800. Il s'agit d'un sommet sans précédent depuis 1997, soit la première année pour laquelle il existe des données comparables. Depuis décembre 2008, le nombre de demandes reçues chaque mois a été supérieur au sommet antérieur de 267 600 atteint en octobre 2001.

Le nombre de demandes a progressé dans toutes les provinces et tous les territoires en mai, et les plus fortes hausses en pourcentage ont été notées en Alberta (+9,7 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (+8,8 %), au Manitoba (+8,0 %) et en Saskatchewan (+6,3 %).

\*\*\*\*\*

### **Les Affaires, 27 juillet 2009 - Première baisse du chômage en France depuis 14 mois**

Le chômage en baisse pour la première fois depuis 14 mois dans l'Hexagone. Le nombre de

chômeurs inscrits au Pôle emploi en catégorie A en France métropolitaine a reculé de 0,7% en juin, soit 18 600 demandeurs d'emploi de moins.

Bien que modeste, il s'agit de la première baisse mensuelle depuis avril 2008. Toutefois, sur un an, le chômage enregistre encore une progression de 25,7%.

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'établit fin juin à 2.524.500 personnes, selon les chiffres rendus publics lundi par le ministère de l'Economie. Sur un an, le nombre de chômeurs grimpe toujours de plus d'un demi-million (+515.500).

Les demandeurs d'emploi de catégorie A sont les chômeurs disponibles immédiatement et n'exerçant aucune activité professionnelle, même réduite.

En comptant les personnes en activité réduite (plus ou moins 78 heures dans le mois précédent) mais tenues de faire des "actes positifs de recherche d'emploi", le nombre de demandeurs d'emploi en France métropolitaine (catégories A, B et C) s'établit en juin à 3.634.800, soit une hausse de 0,3% (+9.200) par rapport au mois précédent et de 18,7% sur un an (+571.900).

Le recul surprise du chômage de catégorie A en juin fait suite à 13 mois consécutifs de hausse en métropole. Il faut remonter à avril 2008 pour retrouver une baisse mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi, qui s'était alors élevée à -0,4%.

Dans un communiqué, la ministre de l'Economie Christine Lagarde "se réjouit" de cette baisse, "qui constitue un signal encourageant dans le contexte actuel de crise économique et financière". Pour elle, "cette évolution favorable a tiré profit des mesures prises par les pouvoirs publics depuis plusieurs mois". Toutefois, Mme Lagarde ne veut pas crier victoire trop vite, estimant que "la situation du marché du travail devrait rester difficile au cours des prochains mois".

Dans le détail, ce sont les jeunes de moins de 25 ans qui ont le plus bénéficié de l'inversion de tendance, avec un recul de 3,9% en juin du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans cette classe d'âge. Mme Lagarde note "avec satisfaction que le chômage s'est ainsi davantage replié chez les jeunes en juin, date de mise en œuvre du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes". Les moins de 25 ans restent toutefois l'une des catégories les plus touchées par le chômage avec une hausse de 35% sur un an.

En juin, les femmes ont mieux tiré leur épingle du jeu que les hommes avec une diminution de 1,2% du nombre de demandeurs d'emploi chez les femmes, contre une baisse de 0,4% chez les hommes.

En revanche, les deux points noirs du mois de juin sont les chômeurs de longue durée et les chômeurs de plus de 50 ans. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C depuis un an ou plus augmente de 2,5% (+13,6% sur un an). Quant aux chômeurs de plus de 50 ans, leur nombre s'est accru de 1,5%.

Parmi les causes d'inscription à Pôle emploi, la seule à progresser en juin est le licenciement, avec une hausse de 0,9% pour les licenciements économiques et de 2,7% pour les autres motifs de licenciement.

L'INSEE publiera le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) pour le 2e trimestre 2009 le 3 septembre prochain.

\*\*\*\*\*

### **Cyberpresse, 27 juillet 2009 - Prestations d'assurance-emploi aux personnes malades: appuis de taille à Marie-Hélène Dubé**

Marie-Hélène Dubé n'en finit plus d'accumuler les appuis et pas les moindres. En plus des milliers de signatures qui se multiplient sur sa pétition, la jeune femme qui combat un cancer et veut faire modifier les règles de l'assurance-emploi est maintenant soutenue par l'Association canadienne du cancer et Postes Canada.

«Quelqu'un de l'Association canadienne du cancer m'a remarquée lorsque j'ai participé aux états généraux sur cette maladie. Ce sont eux qui m'ont contactée. Ils m'ont même demandé si j'acceptais de collaborer avec eux. Devinez ce que j'ai dit», affirme la volubile jeune femme dans la trentaine.

L'organisme lui a fait imprimer des cartes professionnelles qu'elle distribue à ceux et celles qui veulent l'appuyer. Une carte postale à son image a aussi été produite, et son cas a été ajouté sur leur site Internet. «Ils m'ont dit que mon image mettait un visage sur des cas comme le mien, que cela humanisait le dossier. Je suis très contente.»

Depuis 2003, Marie-Hélène Dubé mène un combat contre un cancer de la glande thyroïde qui a récidivé en 2007 et en 2008 et s'est propagé aux ganglions. Ne bénéficiant d'aucune assurance salaire ni maladie, elle a été stupéfaite de constater que les gens malades n'avaient droit qu'à 15 semaines de prestation. «J'avais fini de les utiliser, et mes traitements n'avaient même pas commencé», note la criminologue, qui, plutôt que de s'apitoyer sur son sort, a décidé que la Loi sur l'assurance-emploi, qui n'a pas été modifiée depuis 38 ans, devait changer.

La forte médiatisation de son cas a pratiquement fait d'elle une vedette. D'ailleurs, c'est en grande partie cette visibilité qui lui a valu l'appui de Postes Canada. «Lorsque j'allais à la poste, ma case postale débordait toujours. Les postiers se demandaient ce qui se passait, et un jour ils m'ont vue. Un postier a dit : ?Mon Dieu, nous hébergeons une vedette.? J'ai trouvé ça très drôle. Ils ont proposé de m'aider en conservant mon courrier. J'ai aussi été invitée à donner une conférence à l'assemblée générale annuelle de leur syndicat, et ils ont décidé de faire circuler ma pétition dans tous les bureaux de postes du Canada», explique Marie-Hélène, qui rencontrera aussi les responsables de la FTQ prochainement.

La pétition, qui renferme jusqu'ici, selon la mère de deux enfants, plus de 20 000 noms, circule encore partout. Marie-

Hélène la déposera probablement à la Chambre des communes à l'automne. Les personnes intéressées peuvent l'appuyer en se rendant sur son blogue à l'adresse <http://petitionassuranceemploi.wordpress.com>. Tous les détails s'y trouvent. Un groupe Facebook est aussi en place. Recherchez «Pétition assurance-emploi Marie-Hélène Dubé», ou écrivez à prestations-maladie@hotmail.com.

Marc Larouche

\*\*\*\*\*

### **L'Acadie Nouvelle, 25 juillet 2009 - Ottawa nie éliminer des emplois chez Service Canada**

Le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada dénonce les propos du syndicat représentant les employés de Service Canada, qui craint que le programme de centralisation du personnel et des compressions des services aux sans-emploi ait des conséquences néfastes pour la population des Maritimes.

Louise Branch, cadre exécutif à la gestion du service pour la région des Maritimes, a tenu à répondre aux déclarations émises cette semaine par le Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada (SEIC) au sujet de la perte d'emplois fédéraux dans les centres de traitement de l'assurance-emploi des Maritimes.

"Nous n'éliminons pas d'emplois, a indiqué Mme Branch par communiqué. Nous embauchons des employés temporaires pour effectuer le traitement des demandes et non pour réduire notre main-d'oeuvre. L'embauche de ces personnes est nécessaire pour répondre à la hausse du nombre de demandes d'assurance-emploi au pays."

Selon ses propos, le gouvernement du Canada a réagi à l'augmentation du nombre de demandes d'assurance-emploi découlant de la situation économique actuelle, en engageant et en formant des employés temporaires.

"Nous avons la responsabilité de faire en sorte que les Canadiens sans emploi continuent de recevoir leurs prestations d'assurance-emploi aussi rapidement que possible. Nous créons des centres temporaires répartis dans l'ensemble du pays dans le cadre d'une stratégie d'embauche bien planifiée qui a débuté l'automne dernier afin de gérer la hausse du nombre de demandes d'assurance-emploi", a précisé la porte-parole du ministère.

Cette stratégie s'avère profitable, d'après ses dires, car les Canadiens reçoivent leur chèque d'assurance-emploi dans les 28 jours suivant la présentation de leur demande.

Ces centres, dits "de pointe", sont situés dans des emplacements qui disposent de l'espace requis et d'employés expérimentés pour former les nouvelles recrues, a poursuivi Mme Branch. Le ministère en a mis sur pied à Moncton et Halifax afin d'aider à gérer la hausse du nombre de demandes d'assurance-emploi en cours dans les Maritimes, précise-t-elle.

Ces deux centres de pointe n'auront aucun impact sur les ressources des autres centres de traitement des Maritimes, assure la responsable.

Le traitement des demandes d'assurance-emploi a donc toujours cours dans les sites actuels à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Dans les Maritimes, les Canadiens peuvent continuer d'accéder aux services de l'assurance-emploi par Internet, à [servicecanada.gc.ca](http://servicecanada.gc.ca), ou par téléphone ou dans l'un des 58 centres de Service Canada situés dans les Maritimes.

Le syndicat a demandé l'appui des politiciens fédéraux locaux, cette semaine, dans le but de bloquer ces mesures. Selon lui, elles affaibliront la qualité des services et les services locaux, en plus d'accroître la disparité économique et sociale entre les grands centres et le reste des trois provinces Maritimes, essentiellement composées de régions rurales.

\*\*\*\*\*

### **La Presse Canadienne, 25 juillet 2009 - Assurance-emploi: les conservateurs lancent un avertissement à Ignatieff**

Les dirigeants du Parti conservateur ont servi un avertissement à peine voilé au chef libéral, Michael Ignatieff, vendredi. Ils lui ont demandé de laisser tomber sa proposition visant à faciliter l'accès à l'assurance-emploi, à défaut de quoi il n'y aura pas d'entente sur la réforme de l'assurance-emploi.

M. Ignatieff prône une norme nationale de 360 heures de travail pour pouvoir être admissible aux prestations d'assurance-emploi. Les critères actuels exigent entre 420 et 720 heures, selon les taux de chômage régional.

Mais le député conservateur de Nepean-Carleton, Pierre Poilievre, a fait savoir que le gouvernement Harper n'acceptera "jamais" la proposition de M. Ignatieff.

M. Poilievre, qui est également membre du comité bipartite sur la réforme de l'assurance-emploi, a ajouté que les conservateurs n'approuveront jamais le principe permettant de toucher des prestations après avoir travaillé pendant seulement 360 heures ou neuf semaines. Selon le député, un tel programme, s'il était adopté, coûterait des milliards de dollars aux contribuables et nécessiterait des hausses d'impôt pour le financer.

Selon M. Poilievre, le chef libéral sait fort bien que le premier ministre Stephen Harper a toujours rejeté cette idée, et il s'est donc dit surpris de voir M. Ignatieff revenir avec pareille proposition au moment où le groupe bipartite tenait une première réunion jeudi.

M. Ignatieff avait affirmé, jeudi, que son parti croyait "très fortement" au principe d'une norme

nationale unique, mais il a également reconnu qu'il pouvait faire preuve d'un peu de flexibilité sur le nombre d'heures, mais "très peu".

Joan Bryden

\*\*\*\*\*

### **Le Trait d'union (Lachenaie), 25 juillet 2009 - Le Bloc Québécois en tournée pour l'été**

Les représentants du Bloc Québécois seront en tournée jusqu'au 15 août alors que leur chef prendra la relève et ira d'un blitz à son tour. Mais ils se défendent bien d'être en tournée pré-électorale.

"Nous sommes prêts. Nous avons la meilleure organisation au pays, mais il n'y a pas de raison de nous préparer, pas plus que d'appuyer les Libéraux pour renverser le gouvernement Harper si nous n'avons pas de raison de le faire", dit Mario Laframboise, organisateur en chef du Bloc Québécois, lors d'une conférence de presse réunissant également Claude DeBellefeuille, whip adjointe du parti, et Roger Gaudet, député de Montcalm, le lundi 6 juillet.

"On veut vous dire ce qui se passe à Ottawa. On ne veut pas aller en élection", assure Roger Gaudet. Ce n'est pas une tournée pré-électorale, c'est une tournée d'information", ajoute Mario Laframboise.

Ce dernier s'en prend notamment à Michael Ignatieff, qu'il compare à son prédécesseur, Stéphane Dion quant à son appui envers le premier ministre Harper, qui adopte des lois qui vont à l'encontre des intérêts des Québécois.

De son côté, Claude DeBellefeuille ajoute que l'Ontario est drôlement plus favorisée que le Québec au niveau forestier. "Ce n'est pas des subventions que les industries forestières recherchent, ce sont des crédits d'impôt remboursables", soutient Mme DeBellefeuille.

#### **Assurance-emploi**

Les représentants du Bloc reviennent aussi sur un de leurs principaux chevaux de bataille, l'assurance-emploi. Ils ne se gênent pas pour qualifier le nouveau comité composé de Libéraux et de Conservateurs de comité bidon. "On se porte à la défense des gens qui perdent leur emploi et nous proposons des améliorations à la loi. Eux, ils se rencontrent et nous laissent de côté", constate Roger Gaudet.

Claude DeBellefeuille y va de sa suggestion qui réglerait tous les maux de l'assurance-emploi en demandant carrément au gouvernement de se retirer du programme et de laisser les utilisateurs (employeurs et employés) gérer une caisse autonome. "Nous serions alors prêts à appuyer la démarche du gouvernement", assure Claude DeBellefeuille. Dans le cas contraire, celle-ci croit que son parti endosserait quand même.

Jean-Guy Ladouceur

\*\*\*\*\*

### **La Presse Canadienne, 23 juillet 2009 - Le nombre d'offres d'emploi aurait connu une hausse au Canada en juin**

Un rapport publié jeudi révèle que le nombre d'offres d'emploi est à la hausse au Canada en juin, et ce, pour la première fois depuis six mois.

Le Canadian Job Market Report de juin 2009 indique une augmentation dans le nombre d'emplois offerts de 8,7 pour cent pour tout le Canada.

Les données, compilées à partir des offres d'emploi publiées par les employeurs canadiens par la firme CareerAIM, tendent à démontrer que la tendance sur douze mois a également connu une augmentation de 15 pour cent en juin par rapport au même mois de l'année précédente, après avoir subi une baisse de 3,5 pour cent en mai.

Au Québec, la hausse observée est parmi les moins marquées, avec une augmentation de deux pour cent. La Saskatchewan occupe le bas du tableau puisque l'augmentation y est inférieure à un pour cent.

CareerAIM signale toutefois que ces provinces, tout comme la Nouvelle-Ecosse qui n'a connu une augmentation que de 3,2 pour cent, avaient tout de même vu leur nombre d'offres d'emploi croître en mai.

C'est la province de l'Île-du-Prince-Édouard qui a connu la hausse la plus significative du nombre d'offres d'emploi, avec 23,5 pour cent. L'Ontario a comptabilisé une augmentation de plus de 18 pour cent.

\*\*\*\*\*

### **Radio-Canada, 23 juillet 2009 - L'identité des employés protégée**

Les employés de Service Canada n'auront plus à dévoiler leur nom complet à leurs clients. Le syndicat a réussi à faire valoir que porter au travail un insigne arborant le prénom et le nom d'un employé mettait en péril la sécurité des travailleurs.

Depuis le début de la crise économique, les employés de Service Canada ne manquent pas de travail. Les clients, comme les prestataires d'assurance-emploi, sont de plus en plus nombreux, et certains d'entre eux jettent leur désespoir et leur frustration sur les agents du gouvernement, selon le syndicat.

« Il y en a qui se sont fait suivre à la maison, ils ont eu des appels à la maison, alors en portant les

deux noms, le prénom et le dernier nom, pour nous, ça posait un autre risque qui était inutile », explique Jeannette Meunier-McKay, présidente du Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada.

Après avoir reçu des centaines de courriels et de griefs d'employés, la direction a finalement accepté de changer sa politique. La nouvelle directive de Service Canada, que Radio-Canada a obtenue, est plus flexible.

Les employés traitant directement avec le public devront toujours porter un insigne, mais dès la fin juillet, ils auront le choix d'y inscrire seulement leur prénom ou une abréviation de leur prénom ou encore l'initiale de leur prénom suivie de leur nom de famille.

Le syndicat crie victoire. « Les membres ont le choix. Ils peuvent mettre les deux noms s'ils veulent, mais ils ont maintenant le choix », précise Mme Meunier-McKay.

Il y a trois ans, des infirmières de l'Île-du-Prince-Édouard ont aussi gagné cette bataille. La Commissaire à la protection de la vie privée de la province avait jugé qu'on les mettait à risque en les obligeant d'afficher leur nom complet sur leur uniforme.

Service Canada a refusé d'accorder une entrevue à Radio-Canada sur cette question.

\*\*\*\*\*

### **La Presse Canadienne, 23 juillet 2009 - Ignatieff tient à une réforme de l'assurance-emploi malgré la reprise**

Le chef libéral Michael Ignatieff insiste pour que le gouvernement réforme les règles de l'assurance-emploi le plus rapidement possible, même si les plus récentes déclarations de la Banque du Canada permettent d'entrevoir une reprise économique à court terme.

De passage dans la région de la capitale fédérale, M. Ignatieff a souligné jeudi que le Canada n'était "pas encore sorti du bois" en dépit de certains signes encourageants. A son avis, il faudra encore des années avant que le pays renoue avec le plein emploi.

"Nous sommes loin de la fin de la crise parce que le taux de chômage continue à grimper et c'est le taux de chômage qui compte pour les Canadiens", a-t-il insisté, en marge d'une visite à l'usine de la compagnie forestière Kruger, à Gatineau.

Dans ce contexte, il est primordial que le comité bipartite sur la réforme de l'assurance-emploi se mette enfin au travail, a-t-il martelé.

Ce groupe formé de trois libéraux et de trois conservateurs devait se réunir pour la première fois jeudi, après cinq semaines de préparation.

D'après le chef libéral ce délai est attribuable à la nonchalance des conservateurs, qui ne prennent pas vraiment au sérieux la question de l'assurance-emploi. "Nous étions prêts en juin", a-t-il assuré.

Il a cependant fallu trois semaines au premier ministre Stephen Harper pour choisir ses représentants au sein du groupe.

Le comité devrait normalement étudier les façons d'améliorer l'accès au régime, probablement en abaissant le seuil d'admissibilité et en incluant les travailleurs autonomes.

Il doit faire ses recommandations au Parlement à la reprise des travaux, en septembre.

L'objectif avoué du processus est d'en arriver à un compromis qui permettrait d'éviter une élection cet automne.

L'une des propositions des libéraux consisterait à imposer un seuil d'accessibilité uniforme de 360 heures, pour les travailleurs de toutes les régions du pays.

Actuellement, le nombre d'heures requis pour avoir droit à des prestations varie entre 420 et 700 heures.

Michael Ignatieff promet des discussions "musclées" sur cette proposition contre laquelle les conservateurs se sont élevés publiquement à plusieurs reprises au cours des derniers mois.

Les représentants du gouvernement au sein du groupe sont la ministre des Ressources humaines, Diane Finley, le secrétaire parlementaire du premier ministre, Pierre Poilievre, et le sous-ministre Malcolm Brown.

Les libéraux y ont quant à eux délégué la députée de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine Marlene Jennings, celui de Dartmouth-Cole Harbour, Michael Savage, ainsi que Kevin Chan, le directeur des politiques de Michael Ignatieff.

Les travaux du comité auront lieu derrière des portes closes et ses délibérations seront confidentielles.

Karine Fortin

\*\*\*\*\*

## **Statistique Canada, 23 juillet 2009 - Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi en 2008**

En 2008, 571 800 personnes sans emploi avaient cotisé au programme d'assurance-emploi et avaient un motif valable de cessation d'emploi. De ce nombre, 82,2 % étaient admissibles à

recevoir des prestations régulières d'assurance-emploi parce qu'elles avaient accumulé assez d'heures de travail, ce qui n'était pas le cas des 17,8 % restants.

Le nombre d'heures assurables requises pour avoir droit aux prestations régulières varie d'une région à l'autre du Canada, soit de 420 à 700 heures, selon le taux de chômage de la région. Plus le taux de chômage est élevé, moins le nombre d'heures requises pour avoir droit aux prestations le sera.

Les 571 800 personnes sans emploi qui ont contribué au programme d'assurance-emploi et qui avaient un motif valable de cessation d'emploi sont considérées comme «potentiellement admissibles» aux prestations régulières de l'assurance-emploi. Cela représente 52,2 % des 1,1 million de chômeurs canadiens.

Les 47,8 % chômeurs restants étaient «non potentiellement admissibles» pour diverses raisons. La principale raison évoquée était l'absence d'un emploi rémunéré au cours des 12 mois précédant la période de chômage. Ce groupe représentait un peu plus du quart des chômeurs, soit 25,5 %. Une proportion supplémentaire de 17,9 % des chômeurs avaient quitté leur emploi pour un motif de départ jugé non valable par le programme d'assurance-emploi.

### **Note aux lecteurs**

L'Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi fournit de l'information sur la couverture du régime d'assurance-emploi. Elle brosse un tableau des personnes qui ont accès aux prestations d'assurance-emploi et de celles qui n'y ont pas accès. Cette enquête traite également des prestations de maternité, des prestations parentales et des prestations d'adoption.

Pour être potentiellement admissibles à recevoir des prestations régulières, les personnes sans emploi doivent avoir cotisé au programme d'assurance-emploi et doivent respecter les critères de cessation d'emploi. Parmi les motifs de cessation d'emploi jugés non valables figurent le départ volontaire d'un emploi (y compris pour faire des études), la maladie ou l'invalidité, la grossesse, d'autres raisons d'ordre familial, l'insatisfaction à l'égard de l'emploi et la retraite. Les cotisants au programme qui ont un motif valable de cessation d'emploi et qui ont accumulé assez d'heures de travail ont droit aux prestations régulières d'assurance-emploi.

L'enquête est menée auprès d'un sous-échantillon des répondants de l'Enquête sur la population active (EPA) quatre fois par année, soit en avril, en juillet, en novembre et en janvier. Les répondants doivent répondre à des questions sur leur situation durant la semaine de référence de l'EPA du mois précédant l'interview (mars, juin, octobre et décembre respectivement).

En 2008, l'échantillon total comptait 11 673 personnes, soit des chômeurs (tels qu'ils sont définis dans l'EPA) et d'autres personnes qui, compte tenu de leur situation récente sur le marché du travail, pourraient être admissibles au programme d'assurance-emploi. Cet échantillon comprenait 2 005 répondants en chômage au cours de la semaine de référence de l'EPA. Par ailleurs, 1 245 femmes ayant un enfant de moins de un an ont été interviewées.

L'enquête est réalisée pour le compte de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

### **Prestations de maternité et prestations parentales**

Dans l'ensemble du pays, le nombre de mères d'un enfant de un an ou moins a augmenté de 2,6 % pour atteindre près de 387 000 en 2008. Plus des trois quarts (77,0 %) de ces femmes avaient un emploi assurable, tandis que 23,0 % n'en avaient pas. Plus de la moitié de ces dernières n'avaient pas travaillé au cours des deux années précédentes.

Dans l'ensemble, 88,1 % des mères occupant un emploi assurable ont touché des prestations de maternité ou des prestations parentales au cours de leur grossesse ou après la naissance ou l'adoption de leur enfant.

Ces prestations provenaient du programme d'assurance-emploi ou du Régime d'assurance parentale du Québec (RAPQ). Un peu plus des deux tiers (67,8 %) des mères ont touché des prestations, soit une proportion qui est demeurée relativement stable de 2003 à 2008.

Le RAPQ, entré en vigueur en 2006, a continué d'avoir une incidence importante sur le nombre de pères qui ont demandé des prestations parentales ou qui avaient l'intention de le faire, ce qui comprend les congés s'appliquant exclusivement aux pères. La proportion de pères au Québec ayant pris un congé parental ou ayant l'intention de le faire a presque triplé depuis l'entrée en vigueur du régime.

À l'échelle du pays, la proportion des pères qui ont pris un congé parental ou qui avaient l'intention de le faire a augmenté, passant de 26,8 % en 2007 à 28,2 % en 2008. En 2005, 15,0 % des pères avaient demandé un congé parental.

Cette augmentation reflète principalement la tendance au Québec. En 2008, 74,9 % des pères québécois se sont prévalus du régime, comparativement à 73,6 % en 2007. En 2005, 27,8 % de ces hommes avaient pris un congé parental, soit avant l'entrée en vigueur du régime.

\*\*\*\*\*

### **Les Affaires, 23 juillet 2009 - Toujours plus de chômeurs aux États-Unis**

Les nouvelles inscriptions hebdomadaires ont encore augmenté aux États-Unis, de 30 000, pour s'établir à 554 000, selon le département américain du Travail.

Ce chiffre est toutefois meilleur que prévu par la plupart des analystes américains, qui misaient sur le chiffre de 557 000 pour la semaine terminée le 18 juillet.

Du coup, la moyenne des quatre dernières semaines s'établit à 566 000, en baisse de 19 000 par rapport à la semaine précédente.

Maintenant, le nombre de chômeurs indemnisés est de 6,22 millions aux Etats-Unis, en baisse de 88 000 par rapport à la semaine précédente

Olivier Schmouker

\*\*\*\*\*

### **Les Affaires, 23 juillet 2009 - Europe: cinq millions de jeunes chômeurs**

Avec quelque cinq millions de jeunes sans emploi dans l'Union européenne, le taux de chômage des 15-24 ans a atteint 18,3% au premier trimestre, contre 8,2% pour l'ensemble de la population active.

Dans les 16 pays de la zone euro, 3,1 millions de jeunes étaient au chômage, soit un taux de chômage des jeunes de 18,4%, pour un taux de chômage total de 8,8%. C'est ce que révèle les chiffres communiqués jeudi par Eurostat, l'agence des statistiques de l'UE.

Le taux de chômage des jeunes augmente plus vite que le taux de chômage total, note Eurostat. Les jeunes hommes souffrent davantage que les jeunes femmes de la crise, qui frappe durement des secteurs dominés par les hommes, comme la construction et l'industrie, victimes d'une baisse de la demande.